

syndicat
national de
l'enseignement
technique
action
autonome



Paris, le 23 mai 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SNETAA-eiL a signé aujourd'hui un accord avec Xavier DARCOS, Ministre de l'Education Nationale, pour la rénovation de l'enseignement professionnel.

Cet accord prévoit le développement du nombre de CAP, le maintien du diplôme BEP, le maintien d'un parcours en 4 ans pour obtenir le baccalauréat professionnel pour les élèves qui en ont le plus besoin, des passerelles, des moyens pour les jeunes en difficulté, le renforcement des SEGPA, l'ouverture des découvertes professionnelles dès la classe de 5^{ème} en collège, d'implantation de BTS en Lycée Professionnel et des avancées considérables pour les Professeurs de Lycée Professionnel : une indemnité conséquente, la possibilité d'enseigner dans le supérieur, des formations aux nouvelles pédagogies.

Le SNETAA-eiL va poursuivre ses combats pour que des textes réglementaires fassent suite à cet accord et que tous les Recteurs fassent appliquer cet accord dans toutes les académies, de métropole, des DOM et des TOM.

Fiers d'être PLP,
Fiers d'être SNETAA.

*74 rue de la Fédération
75739 Paris cedex 15*

*tél. 01 53 58 00 30
fax 01 47 83 26 69*

snetaanat@aol.com
www.snetaa.org